



Plateau des Quatre Vents

Questions / Réponses

Quels sont les principaux tarifs à retenir ?

Le tarif locatif de base à la journée est de **777€**.

Quand peut-on réserver ?

Compte tenu des nombreuses demandes, il est indispensable de respecter le planning des réservations :

De janvier à mars : ouverture des réservations au mois de juin de l'année précédente

De mars à juin : ouverture des réservations au mois de septembre de l'année précédente

De septembre à décembre : ouverture des réservations au mois de mars de l'année en cours.

Les mois de mai et juin sont pré-réservés pour les manifestations organisées par la Ville de Lorient, et les galas de danse des associations lorientaises.

La salle est fermée durant les mois de juillet et août, ainsi qu'une semaine en mai, en octobre et décembre.

Quand doit-on confirmer la réservation ?

La confirmation écrite doit être transmise 3 mois avant la date de la manifestation et les documents techniques 2 mois à l'avance.

Comment remplir la fiche technique ?

Les professionnels de la salle accompagnent chaque organisateur sur les questions techniques (plan feu et son, plan de salle ...), pour les accueillir dans les meilleures conditions. Ils prendront contact avec vous.

Quelle est l'heure de fermeture de la salle ?

La musique s'arrête à **01h du matin** avec une fermeture du bâtiment à 02h. Tout dépassement horaire est soumis à dérogation et facturé à 244€.

Direction de la culture

Boulevard Général Leclerc
56100 Lorient
Téléphone : 02 97 02 23 39